



BROCHURE GROUPES ADULTES

UN VOYAGE ... DES EXPÉRIENCES !

Votre contact



Jodie GARDRÉ

groupes@lacduder.com

03 26 72 62 80

« Venez profiter du calme et de la sérénité des rives du Lac du Der – le plus grand lac artificiel de France – et apprécier la diversité de nos paysages tout en découvrant les richesses de notre région ! Venez vous ressourcer au plus près de la nature et observer la faune et la flore locale sans oublier de visiter nos petites villes et villages de campagne regorgeant de trésors cachés et de savoir-faire précieux ! Embarquez à destination du Lac du Der pour vivre de petites expériences qui forgeront de grands moments et de beaux souvenirs !

À la carte ou en forfait d'une journée, soyez libre de parcourir et d'explorer notre territoire de la façon qui vous correspond ! Mon rôle est de vous conseiller, pour vous garantir la meilleure expérience possible ! Alors, prêt pour le voyage ? »



AU SOMMAIRE

PAGE

4

VENIR AU LAC DU DER

PAGE

5

SE SITUER AUTOUR DU LAC

PAGES

6-7

SE SITUER SUR LA STATION NAUTIQUE

PAGE

8

SE GARER AUTOUR DU LAC ET EN VILLE

PAGES

9-17

LA CARTE DE NOS ACTIVITÉS

PAGES

18-36

NOS FORFAITS « JOURNÉE AU LAC DU DER »

PAGES

37-41

NOS RESTAURANTS PARTENAIRES

PAGES

42-45

LA BOUTIQUE SOUVENIRS

PAGES

46-49

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE





VENIR AU LAC DU DER



Vous venez de

Distance

Temps

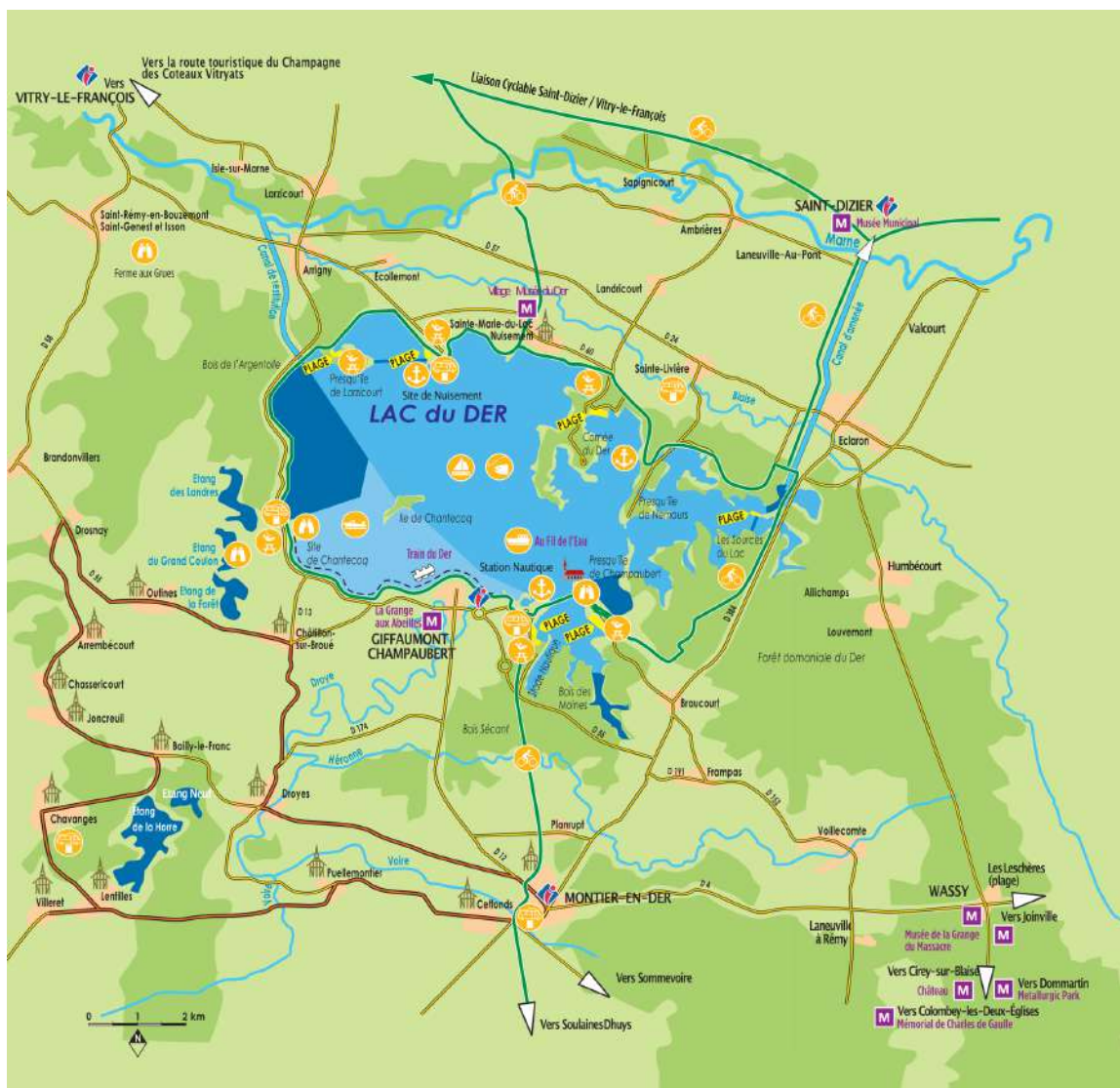
Paris	250 km	2 h 50
Strasbourg	280 km	3 h 15
Reims	110 km	1 h 30
Dijon	180 km	2 h 20
Nancy	125 km	1 h 45
Troyes	70 km	1 h 10
Bruxelles	350 km	4 h 20



Temps de trajet donné à titre indicatif



SE SITUER AU LAC DU DER



LE PLAN DU LAC

- OFFICE DE TOURISME**
Tourist information, Empfang und Informationszentrum, Bezoekerscentrum - ielidigden
- VOILE, PLANCHE À VOILE**
Sailing, Segelsport, Zellen
- MOTORAUTISME**
Motorboating, Motorboot, Motorboten
- PÊCHE**
Fishing, Angelsport, Hergelaport
- ITINÉRAIRE CYCLABLE (VELO/ROLLER)**
Cycle tracks, Radweg, Fietspad
- OBSERVATOIRE**
Observation point, Beobachtungspost, Observatopunt
- ZONE DE QUIÉTUDE POUR LES OISEAUX**
Nature point, Ruhezone, Stillegebied
- AIRE DE JEUX, AIRE DE PIQUE-NIQUE**
Games area, Picnic area - Spieleplatz, Picknick-Platz - Spielwäide, Pícknickplaats
- BORNE CAMPING CAR**
Campervan service point, Vervoersvoorziening, Campervanvoorziening

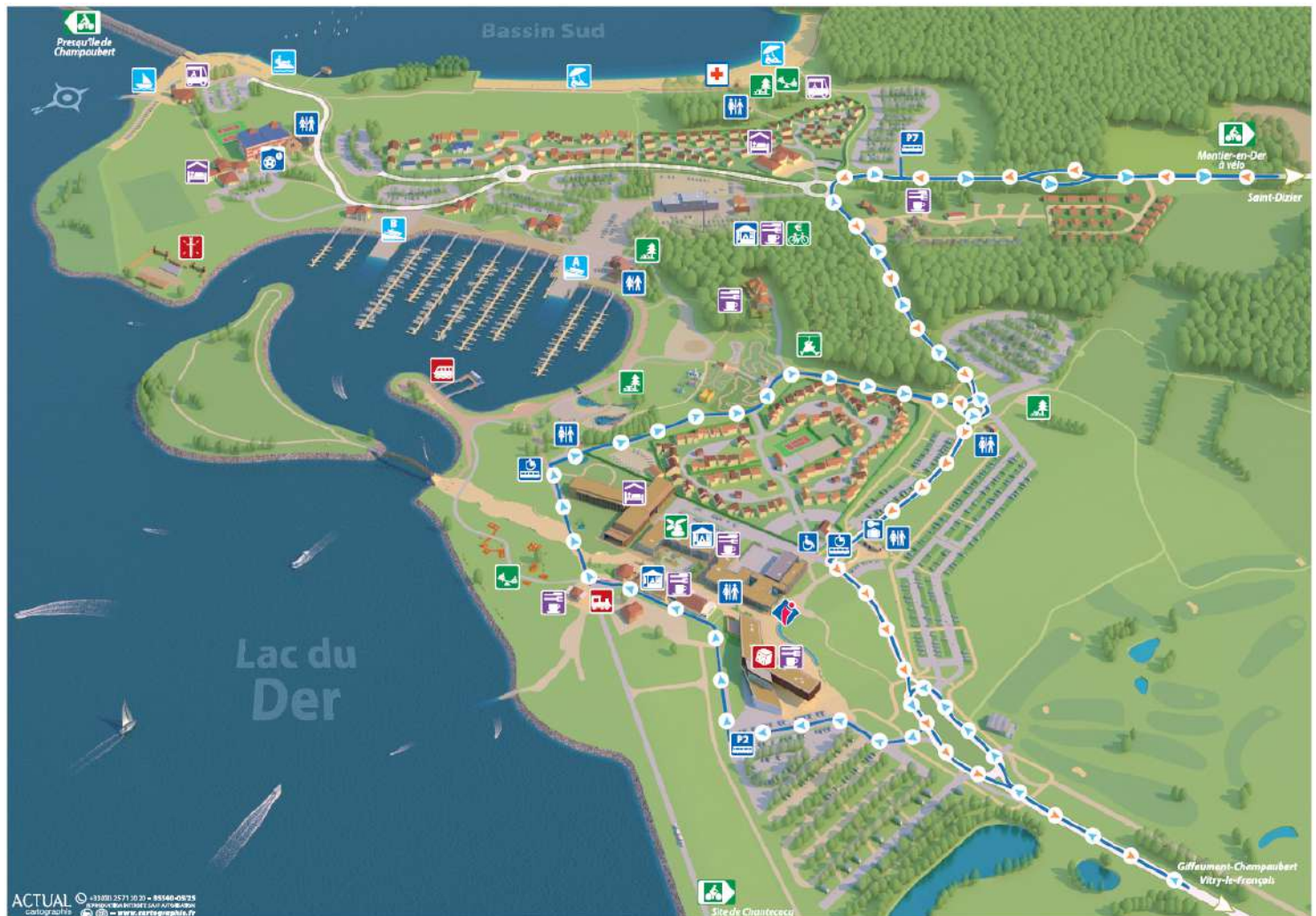
- PORT DE PLAISANCE**
Marina
- BAIGNADE AMÉNAGÉE**
Bach, Badestrand, Strandje met voorzieningen
- CIRCUIT DES ÉGLISES À PANS DE BOIS ET VITRAUX XVI^e (60 km)**
Tourist route of half-timber churches and the 16th century stained-glass. Die toeristenroute der Kirchen mit Holzfachwerken und Kirchenfenstern aus dem XVI. Jahrhundert. De toeristische verkenningstocht van de Kerken met houten vakken en loodglas uit de XVI. eeuw.
- TÉLESCOPE**
Telescope, telescop, telescopen
- MUSÉE, EXPOSITION PERMANENTE**
Museum, Exposition, Tentoonstelling
- BATEAU DE PROMENADE** Touristic boat tour, Schifffahrt, Toeristische rondvaart
- TRAIN TOURISTIQUE** Touristic Train tour, Zugrundfahrt, Traject toeristenberg
- ARTISANAT** Craft, Handwerk, Ambachten

DISTANCES :

Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement	→
Giffaumont-Champaubert	20 km
Vitry-le-François	→
Giffaumont-Champaubert	29 km
Montier-en-Der	→
Giffaumont-Champaubert	10 km
Saint-Dizier	→
Giffaumont-Champaubert	25 km



SE SITUER SUR LA STATION NAUTIQUE



Circulation en bus



Restauration et hébergement



Café - restaurant



Food Truck / restauration rapide



Hôtel - résidence



SE SITUER SUR LA STATION NAUTIQUE

Commerces, services et équipements



Office de Tourisme - Syndicat du Der



Parking bus



Dépose minute bus



Toilettes



Consigne automatique



Boutique - Épicerie



Salle des Sports

Divertissement



Casino du Lac du Der



Train du Der



Bateau promenade



Spectacle les Légendes du Der

Activités de loisirs



Prestations Bien être



Aire de Jeux



Parc accrobranche



Location vélos, rosas et vélos PMR



Aire de pique-nique



Itinéraire cyclable

Loisirs nautiques



Plage



Poste de secours (en saison)



École de Voile



Rampes de mise à l'eau A et B



Locations canoës - pédalos - paddles



SE GARER AU LAC DU DER



STATIONNEMENT DES AUTOCARS

SAINTE-MARIE-DU-LAC-NUISEMENT



Parking du Village-Musée du Der
51290 Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement

STATION NAUTIQUE DU LAC DU DER



Parking du Casino JOA - 6 rue du Port de Nuisement
51290 Giffaumont-Champaubert

VITRY-LE-FRANÇOIS



Parking du Gymnase Jean Bernard - Quai du Canal
51300 Vitry-le-François



Parking Gare SNCF - Place de la Gare
51300 Vitry-le-François

MONTIER-EN-DER



Parking de la Place de la Courterie
52220 La Porte-du-Der

SAINT-DIZIER



Parking du Parc du Jard - Avenue de Belle Forêt-sur-Marne
52100 Saint-Dizier



Parking du Centre Nautique - Rue Lamartine
52100 Saint-Dizier



Parking Gare SNCF - Place du Maréchal Leclerc
52100 Saint-Dizier



LA CARTE DE NOS ACTIVITÉS

Composez vous-même votre journée en sélectionnant les offres que nous vous proposons et organisez votre voyage comme vous le souhaitez en fonction de vos envies !



PAGES

10-15

Découverte et visites culturelles

PAGES

16-17

Artisanat, terroir et savoir-faire

Découverte et visites culturelles



Activité au lac



Activité en ville ou à la campagne



6€ par personne*

LE TRAIN DU DER

Cette visite commentée en train touristique sur la digue panoramique vous fera découvrir le Lac du Der : sa construction, son fonctionnement et son rôle majeur dans la préservation de l'habitat et de la biodiversité de la région.



Station Nautique
Promenade de l'Île
51290 Giffaumont-Champaubert

📅 De mars à novembre
🕒 Environ 1h - Max. 57 pers.
💰 À partir de 6€/personne



9€ par personne*

AU FIL DE L'EAU

Découvrez le Lac du Der en bateau ! Embarquez pour une croisière commentée afin de découvrir le lac, sa faune et sa flore en profitant de la sérénité du site et des anecdotes de la capitaine.



Station Nautique
L'Embarcadère
51290 Giffaumont-Champaubert

📅 D'avril à septembre
🕒 Environ 1h - Max. 75 pers.
💰 À partir de 9€/personne



6€ par personne*

VILLAGE-MUSÉE DU DER

Venez découvrir le patrimoine historique et naturel du bocage champenois ! Retraced l'incroyable histoire de la création du lac, la vie d'autrefois du bocage et de ses habitants. Vous redécouvrirez les vieux métiers parfois oubliés et profiterez des jardins pédagogiques.



Les Grandes Côtes
51290 Saint-Marie-Du-Lac-
Nuisement

📅 De mars à novembre
🕒 Environ 2h - Max. 50 pers.
💰 À partir de 6€/personne
pour la visite commentée
du Village-Musée ➕

➕ Forfait de 60€ pour la visite commentée du Village-Musée et la formule Journée "Nature" (pour l'ensemble du groupe)

Autres formules de découverte :

- Animation "Nature" : à partir de 10,50€/personne*
- Journée "Nature" (visite commentée du Village-Musée et une Animation "Nature") : à partir de 11,50€/personne* ➕
- Deux animations "Nature" : à partir de 19€/personne*
- Randonnée "Grues Cendrées" : à partir de 12€/personne*

*hors frais de dossier

Découverte et visites culturelles



Activité au lac



Activité en ville ou à la campagne



MUSÉE MUNICIPAL

Ce musée revisite l'histoire du nord de la Haute-Marne : de la Préhistoire au XXe siècle ! De l'archéologie à l'ornithologie en passant par des peintures régionales et par les œuvres d'Hector GUIMARD (artiste phare de l'Art Nouveau).

En plus d'un tour d'horizon des collections permanentes, le musée propose des expositions temporaires.



17 rue de la Victoire
52100 Saint-Dizier

- Toute l'année
- Environ 2h - Max. 40 pers.
- Gratuit



**4€ par
personne***

MUSE

Deux manières de découvrir ce lieu d'exposition : "Muse Découverte" qui propose un parcours d'initiation à l'art avec des activités ludiques et didactiques regroupant des reproductions d'œuvres célèbres ; ou "Muse Immersif" qui invite le visiteur dans un espace cloisonné et immersif entièrement numérique dont la scénographie et le thème changent et évoluent régulièrement. Une expérience unique en haute définition !

Visitez MUSE en complément de la visite du musée municipal !



24 rue Diderot
52100 Saint-Dizier

- Toute l'année
- Environ 1h - Max. 60 pers.
- À partir de 4€/personne



**10€ par
personne***

CHÂTEAU DE CIREY

Ce château du XVII et XVIIIe siècle est un domaine privé et classé monument historique. Le château de Cirey doit sa renommée à la présence de Voltaire qui y séjourna pendant 15 ans, invité par la femme de science la plus remarquable du XVIIIe siècle, la Marquise du Châtelet.

La visite guidée du château permet de découvrir la chambre de la Marquise, le théâtre où Voltaire répétait ses pièces mais aussi la chapelle, les cuisines du XVIIe et de nombreuses autres salles.



33 rue Émilie du Châtelet
52110 Cirey-sur-Blaise

- Du 15 avril au 31 octobre
- Env. 1h15 - Max. 56 pers.
- À partir de 10€/personne



*hors frais de dossier

Découverte et visites culturelles



Activité au lac



Activité en ville ou à la campagne



**5€ par
personne***

METALLURGIC PARK

Percez les secrets de la fonte d'Art dans cette ancienne usine du XIXe siècle ! Autour du haut-fourneau de 1834, un spectacle "son et lumière" vous plonge dans l'histoire de ce haut-lieu métallurgique le temps d'une coulée de fonte. Dans la halle à charbon, un cube vidéo vous immerge dans les plus prestigieuses industries métallurgiques de Haute-Marne. Un parcours "Art du feu" permettant de découvrir la fonderie d'art et l'histoire de la métallurgie est proposé en complément de la visite de Muse à Saint-Dizier.



13 rue du Maréchal
Leclerc
52110 Dommartin-le-Franc

Du 4 avril au 22 nov.

Environ 1h30 - Max.
60 pers.

À partir de 5€/pers.

Participez aussi à un
atelier de création de
médailles en étain !

3€ par personne en + du
prix d'entrée.



**6€ par
personne***

TUILERIE/POTERIE ARTISANALE ROYER JEAN-LOUIS

Visite commentée sur les origines des argiles, les différentes méthodes et étapes de fabrication pour transformer la matière brute en produits de construction solides et durables. Visitez le grand four à bois de 100m³ et assistez à une démonstration du travail sur un tour de potier.

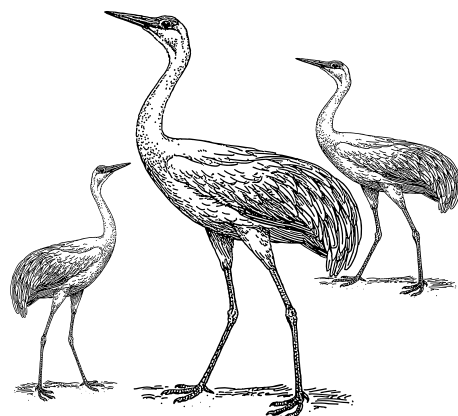


8 route de Joinville
10200 Soullaines-Dhuys

Toute l'année

Environ 1h30 - Max.
40 pers.

À partir de 6€/pers.



*hors frais de dossier

Découverte et visites culturelles



Activité au lac



Activité en ville ou à la campagne



**À partir de
70€ pour
l'ensemble
du groupe***

VISITE GUIDÉE DE VILLE

Philippe JACQUEMIN, guide conférencier, vous emmène à la découverte de la région du Lac du Der et de sa culture, tout en s'adaptant à vos envies ! Possibilité de découvrir la région sur plusieurs thèmes : patrimoine culturel et religieux, patrimoine viticole, tourisme de mémoire etc. Les visites de Philippe sont toujours ponctuées d'anecdotes insolites et captivantes !



Minimum 15 participants par visite -
Maximum 50 participants par visite



Montier-en-Der
Saint-Dizier
Vitry-le-François
Églises à pans de bois



Toute l'année



Minimum 1h de visite



Forfait 1h - 70€

Forfait 1h30 - 105€

Forfait 2h - 140€

Forfait 2h30 - 175€

Forfait 3h - 210€



VISITEZ... MONTIER-EN-DER !

Cette charmante commune, située en Haute-Marne, possède une église abbatiale - fondée au VII^e siècle - qui présente une histoire fascinante et une architecture exceptionnelle. Elle dispose également d'un ancien haras - fondé sous Napoléon I^{er} - qui a longtemps fait partie du réseau des haras nationaux. Ce réseau, créé par l'État, avait pour objectif de gérer l'élevage équin à travers le pays et de sélectionner les meilleurs chevaux destinés à l'agriculteur, au transport et même à l'armée... Envie d'en savoir plus ? Suivez le guide !



VISITEZ... SAINT-DIZIER !

Une ville agréable, dynamique et riche en patrimoine culturel et historique ! Une situation stratégique et commerciale indéniable au Haut Moyen-âge ; une puissante place forte royale ceinte de remparts et de fossés inondables pour se protéger des voisins envahissants ; un château qui abrite désormais la sous-préfecture mais aussi une église majestueuse autour de laquelle la ville s'est développée dès le XII^e siècle ! Les habitants de Saint-Dizier sont des Bragards mais savez-vous pourquoi ? Philippe vous le dira !

Découverte et visites culturelles



Activité au lac



Activité en ville ou à la campagne



VISITEZ...VITRY-LE-FRANÇOIS !

Surnommée “la porte du Champagne”, “la Venise de la Marne” ou encore “la cité rose”, cette sympathique petite ville possède elle aussi un riche patrimoine historique et une culture locale vibrante ! Cette cité fortifiée construite sous l’impulsion du célèbre roi de France - François Ier - au XVI^e siècle possède encore de nombreux vestiges de son passé à la fois militaire et religieux ; mais elle fut également en grande partie détruite par des bombardements en 1940 ; puis reconstruite puisque comme le dit si bien la devise de cette petite cité de caractère : “*Nutrisco et exstinguo*” ! Que se passe-t-il ? Vous avez perdu votre latin ? Pas d’inquiétude, votre guide vous fera la traduction !



VISITEZ... LES ÉGLISES À PANS DE BOIS !

Véritable trésor architectural unique en France, ces églises témoignent d’un savoir-faire traditionnel et d’un patrimoine religieux exceptionnel ! Ces édifices datent principalement des XVI^e et XVII^e siècles et sont remarquables par leur structure composée de poutres en bois, de torchis et de briques. Venez découvrir cette architecture typique du bocage champenois dans les villages de Mathaux, Longsols, Morembert, Saint-Léger-sous-Margerie, Nuisement, Châtillon-sur-Broué, Outines, Bailly-le-Franc, Lentilles ou encore Soulaïnes-Dhuys !



Découverte et visites culturelles



Activité au lac



Activité en ville ou à la campagne



**À partir de
5€ par
personne***

ABBAYE DE JOVILLIERS

Un guide bénévole et passionné vous emmène à la découverte des vestiges d'une ancienne abbaye ayant appartenu à l'ordre des Prémontrés !

Édifié au XIIe siècle et reconstruit au XVIIIe siècle, ce domaine est un témoin remarquable de l'histoire monacale de la région durant près de sept siècles avant de devenir un bien national à la Révolution !

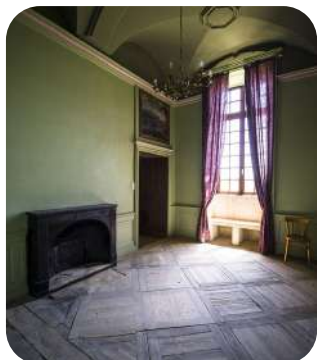
De cette histoire, il subsiste encore aujourd'hui la façade de l'église abbatiale, une partie du cloître et des locaux abbatiaux ainsi que la cour d'honneur, la cour des communs et les caves voûtées ; autant d'espaces que vous pourrez découvrir grâce à votre guide. Et, afin de clore cette visite de manière conviviale, un pot de l'amitié vous sera proposé dans le cloître !

! Minimum 15 participants par visite -
Maximum 50 participants par visite



Abbaye de Jovilliers
55500 STAINVILLE

- Toute l'année
- Env. 2h - Max. 50 pers.
- À partir de 5€/pers.



Artisanat, terroir et savoir-faire



Activité au lac



Activité en ville ou à la campagne



**5€ par
personne***

BRASSERIE ARTISANALE DU DER**

Visite commentée d'une brasserie artisanale et explications sur l'histoire et la fabrication de la bière. Cette visite est suivie d'une dégustation de bière ou limonade.

Production de bière blonde, ambrée bio, brune, blanche bio, miel bio, IPA et bières de saison en 75cl et 33cl mais aussi d'eau de vie, de vinaigre et de gelée de bière. Vous y trouverez également de la limonade (quetsch, fleur de sureau et pêche de vigne).



7 avenue d'Alsace
52220 La-Porte-du-Der
Montier-en-Der

- Toute l'année
- Environ 1h30 -
Max. 30 pers.
- À partir de
5€/personne



**2€ par
personne***

LA VERRERIE DU DER

Venez visiter l'atelier de la verrerie du Der et échanger avec le verrier qui vous présentera son matériel, les fonctions de ses outils et vous fera une démonstration de soufflage, à la canne à la bouche ! Une expérience à couper le souffle !



21 place Notre-Dame
52220 La-Porte-du-Der
Montier-en-Der

- De mi-février à
décembre
- Environ 1h -
Max. 20 pers.
- À partir de 2€/
personne



**14€ par
personne***

CHAMPAGNE BOURCIER**

L'équipe vous propose une visite de la cave, du pressoir, de la cuverie et éventuellement des vignes. La visite du domaine est suivie d'une dégustation de 3 à 5 cuvées au choix: Tradition, Rosé, Blanc de Blancs, Blanc de Noirs (cuvée Dédé), Blanc de Blancs Millésime 2019 ou Lili Millésime 2008.

Dégustation de 3 cuvées : 14€/pers. + 1 ratafia
Dégustation de 5 cuvées : 19€/pers. + 1 ratafia



9 chemin des Imblines
51300 Couvrot

- Toute l'année
- Environ 1h30 -
Max. 30 pers.
- À partir de 14€/
personne

*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Artisanat, terroir et savoir-faire



Activité au lac



Activité en ville ou à la campagne



**25€ par
personne***

ATELIER VITRY VERRE

Venez découvrir le travail du verre et réaliser votre propre objet (porte-clés, magnets, bijoux, etc.) Hélène vous présentera la matière, les outils et la technique du fusing. À la fin de la séance vos créations seront fusionnées à haute température pendant 12h. Elles vous seront envoyées par voie postale quelques jours plus tard, unies et prêtes à offrir ou à garder pour vous !



Station Nautique
Promenade de l'Île
51290 Giffaumont-Champaubert

- Toute l'année
- Environ 2h/2h30 -
Max. 50 pers.
- À partir de
25€/personne

VOTRE CHOIX EST FAIT ?

PLUS QU'À COMPLÉTER VOTRE DEMANDE DE DEVIS EN LIGNE !



Pour gagner du temps, remplissez notre formulaire de contact de groupes adultes disponible sur notre site internet :

www.lacduder.com/groupe/groupe-adultes/formulaire-de-contact-groupe-adultes/



*hors frais de dossier



NOS FORFAITS

« JOURNÉE AU LAC DU DER »

Choisissez et réservez votre journée au Lac du Der grâce aux forfaits thématiques que nous avons pré-composés pour vous.

Nous proposons des forfaits tout compris, avec une pause déjeuner dans un de nos restaurants partenaires, mais également des forfaits dans lesquels le déjeuner au restaurant n'est pas inclus.

Chaque forfait reste modifiable sur demande.



PAGES

19-28

Forfaits tout compris (déjeuner inclus)

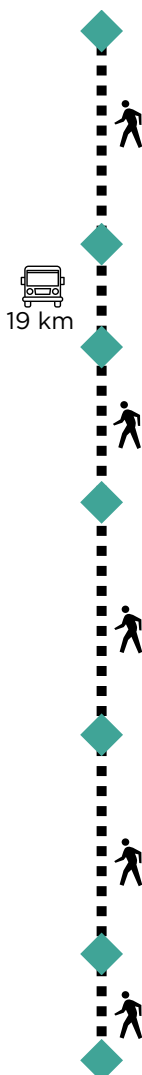
PAGES

29-36

Autres forfaits (déjeuner non inclus)

Forfaits tout compris (déjeuner inclus)

Journée Histoire du Lac du Der entre terre et eau***



09h30 **Départ de la visite guidée du VILLAGE-MUSÉE DU DER (2h)**

Passez la matinée à découvrir ou redécouvrir l'histoire et le patrimoine historique et naturel du bocage champenois !

12h00 **Déjeuner dans un restaurant partenaire proche de la Station Nautique de Giffaumont****

14h15 **Départ de la balade commentée en PETIT TRAIN (1h)**

Découvrez le lac du point de vue de la digue panoramique, tranquillement installé dans le petit train touristique !

15h30 **Départ de la balade commentée en BATEAU (1h)**

Découvrez le lac lors d'une petite croisière, tranquillement installé dans le bateau promenade !

16h45 **TEMPS LIBRE**

Flânez dans les boutiques de la Station Nautique afin de ramener des petits souvenirs de votre séjour au Der !



À partir de 52€ par personne*

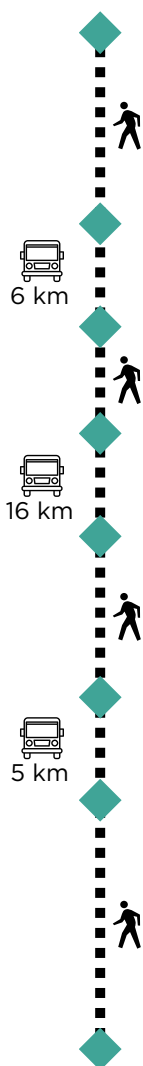
*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Forfaits tout compris (déjeuner inclus)

Journée Histoire et Patrimoine de la Marne (51)***



09h30 Départ de la visite guidée du VILLAGE-MUSÉE DU DER (2h)

Passez la matinée à découvrir ou redécouvrir l'histoire et le patrimoine historique et naturel du bocage champenois !

12h00 Déjeuner dans un restaurant partenaire proche de Vitry-le- Français**

14h30 Départ de la visite guidée de VITRY-LE-FRANÇOIS (1h30)

Partez de l'Office de Tourisme de Vitry-le-François et découvrez la ville en compagnie d'un guide-conférencier local !

16h30 Départ de la visite-dégustation au domaine CHAMPAGNE BOURCIER** (1h30)

Visitez une des caves des Côteaux Vitryats en compagnie d'un spécialiste du domaine et partagez un moment convivial autour d'une dégustation de champagne pour clôturer cette journée en Marne !



À partir de 54€ par personne*

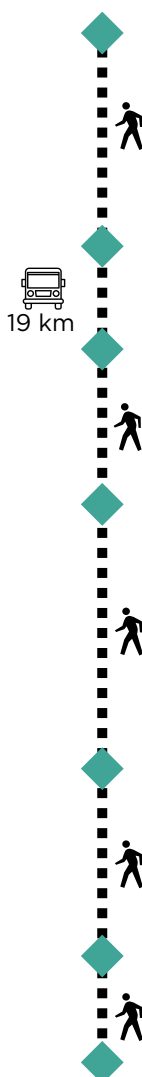
*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Forfaits tout compris (déjeuner inclus)

Journée Histoire du Lac du Der et initiation au travail du verre***



09h30 **Départ de la visite guidée du VILLAGE-MUSÉE DU DER (2h)**

Passez la matinée à découvrir ou redécouvrir l'histoire et le patrimoine historique et naturel du bocage champenois !

12h00 **Déjeuner dans un restaurant partenaire proche de la Station Nautique de Giffaumont****

14h15 **Départ de la balade commentée en PETIT TRAIN ou en BATEAU (1h)**

Découvrez le Lac du Der installé dans le petit train touristique ou en faisant une petite croisière en bateau promenade !

15h30 **Début de l'ATELIER VITRY VERRE (2h)**

Créez votre propre bijou ou autre petit objet en verre !

17h30 **TEMPS LIBRE**

Flânez dans les boutiques de la Station Nautique afin de ramener des petits souvenirs de votre séjour au Der !



À partir de 70€ par personne*

*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Forfaits tout compris (déjeuner inclus)

Journée Histoire du Lac du Der et Artisanat d'Art***



10h00 **Départ de la balade commentée en PETIT TRAIN ou en BATEAU (1h)**

Découvrez le Lac du Der installé dans le petit train touristique ou en faisant une petite croisière en bateau promenade !

11h00 **TEMPS LIBRE**

Flânez dans les boutiques de la Station Nautique afin de ramener des petits souvenirs de votre séjour au Der !

12h00 **Déjeuner dans un restaurant partenaire proche de la Station Nautique de Giffaumont****

14h45 **Départ de la visite guidée puis atelier d'initiation à METALLURGIC PARK (3h)**

Percez les secrets de la fonte d'Art dans cette ancienne usine du XIXe siècle et créez votre médaille en étain !



À partir de 45€ par personne*

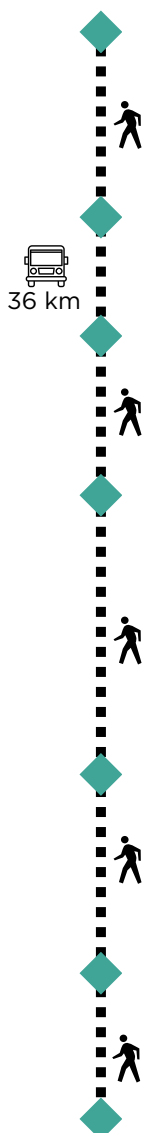
*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Forfaits tout compris (déjeuner inclus)

Journée Histoire, Patrimoine et initiation au travail du verre***



10h00 **Départ de la visite guidée du CHÂTEAU DE CIREY (1h15)**

Visitez le château de la Marquise du Châtelet dans lequel Voltaire séjourna durant 15 ans !

12h00 **Déjeuner dans un restaurant partenaire proche de la Station Nautique de Giffaumont****

14h15 **Départ de la balade commentée en PETIT TRAIN ou en BATEAU (1h)**

Découvrez le Lac du Der installé dans le petit train touristique ou en faisant une petite croisière en bateau promenade !

15h30 **Début de l'ATELIER VITRY VERRE (2h)**

Créez votre propre bijou ou autre petit objet en verre !

17h30 **TEMPS LIBRE**

Flânez dans les boutiques de la Station Nautique afin de ramener des petits souvenirs de votre séjour au Der !



À partir de 72€ par personne*

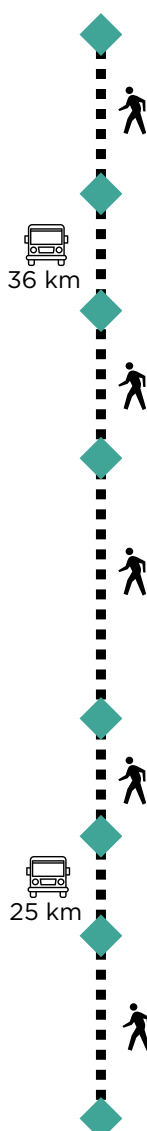
*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Forfaits tout compris (déjeuner inclus)

Journée Histoire et Patrimoine de la Haute-Marne (52)***



10h00 **Départ de la visite guidée du CHÂTEAU DE CIREY (1h15)**

Visitez le château de la Marquise du Châtelet dans lequel Voltaire séjourna durant 15 ans !

12h00 **Déjeuner dans un restaurant partenaire proche de la Station Nautique de Giffaumont****

14h15 **Départ de la balade commentée en PETIT TRAIN ou en BATEAU (1h)**

Découvrez le Lac du Der installé dans le petit train touristique ou en faisant une petite croisière en bateau promenade !

15h15 **TEMPS LIBRE**

Flânez dans les boutiques de la Station Nautique afin de ramener des petits souvenirs de votre séjour au Der !

16h30 **Départ de la visite guidée de SAINT-DIZIER (1h30)**

Au départ de l'Office de Tourisme de Saint-Dizier, découvrez la ville en compagnie d'un guide-conférencier local !



À partir de 50€ par personne*

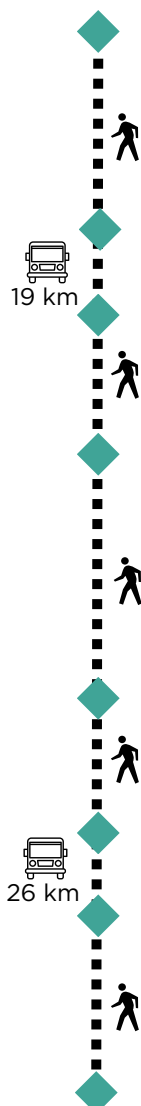
*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Forfaits tout compris (déjeuner inclus)

Journée Histoire du Lac du Der et Secrets de la fonte***



09h30 Départ de la visite guidée du VILLAGE-MUSÉE DU DER (2h)

Passez la matinée à découvrir ou redécouvrir l'histoire et le patrimoine historique et naturel du bocage champenois !

12h00 Déjeuner dans un restaurant partenaire proche de la Station Nautique de Giffaumont**

14h15 Départ de la balade commentée en PETIT TRAIN ou en BATEAU (1h)

Découvrez le Lac du Der installé dans le petit train touristique ou en faisant une petite croisière en bateau promenade !

15h15 TEMPS LIBRE

Flânez dans les boutiques de la Station Nautique afin de ramener des petits souvenirs de votre séjour au Der !

16h30 Départ de la visite guidée de METALLURGIC PARK (1h30)

Percez les secrets de la fonte d'Art dans cette ancienne usine du XIXe siècle !



À partir de 50€ par personne*

*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Forfaits tout compris (déjeuner inclus)

Journée Histoire, Patrimoine et Savoir-faire artisanal***



- 10h00** **Départ de la balade commentée en PETIT TRAIN ou en BATEAU (1h)**

Découvrez le Lac du Der installé dans le petit train touristique ou en faisant une petite croisière en bateau promenade !
- 11h00** **TEMPS LIBRE**

Flânez dans les boutiques de la Station Nautique afin de ramener des petits souvenirs de votre séjour au Der !
- 12h00** **Déjeuner dans un restaurant partenaire proche de la Station Nautique de Giffaumont****
- 14h30** **Départ de la visite-démonstration à la TUILERIE\POTERIE ROYER (1h30)**

Découvrez les origines des différents types d'argile et assistez à une démonstration du travail sur un tour de potier !
- 16h30** **Départ de la visite guidée du CHÂTEAU DE CIREY (1h15)**

Visitez le château de la Marquise du Châtelet dans lequel Voltaire séjourna durant 15 ans !



À partir de 54€ par personne*

*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Forfaits tout compris (déjeuner inclus)

Journée Histoire, Patrimoine, Terroir et Savoir-faire***



10h00 **Départ de la balade commentée en PETIT TRAIN ou en BATEAU (1h)**

Découvrez le Lac du Der installé dans le petit train touristique ou en faisant une petite croisière en bateau promenade !

11h00 **TEMPS LIBRE**

Flânez dans les boutiques de la Station Nautique afin de ramener des petits souvenirs de votre séjour au Der !

12h00 **Déjeuner dans un restaurant partenaire proche de la Station Nautique de Giffaumont****

14h15 **Départ de la visite guidée de MONTIER-EN-DER (1h)**

Au départ de l'église abbatiale de Montier-en-Der, découvrez la ville en compagnie d'un guide-conférencier local !

15h30 **Départ de la visite guidée de la BRASSERIE DU DER (1h30)**

Découvrez l'histoire et la fabrication de la bière puis dégustez des boissons artisanales !

17h15 **Début de la visite-démonstration de soufflage de verre à la VERRERIE DU DER (1h)**

Échangez avec le verrier qui vous fera une démonstration de son savoir-faire !



À partir de 47€ par personne*

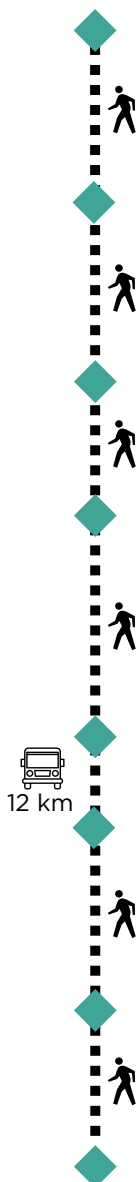
*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Forfaits tout compris (déjeuner inclus)

Journée Histoire du Lac du Der, Terroir et Artisanat***



**09h30 Début de l'ATELIER VITRY
VERRE (2h)**

Créez votre propre bijou ou autre petit objet en verre !

11h30 **TEMPS LIBRE**

Flânez dans les boutiques de la Station Nautique afin de ramener des petits souvenirs de votre séjour au Der !

12h00 Déjeuner dans un restaurant partenaire proche de la Station Nautique de Giffaumont**

14h15 **Départ de la balade commentée**
en PETIT TRAIN ou en BATEAU
(1h)

Découvrez le Lac du Der installé dans le petit train touristique ou en faisant une petite croisière en bateau promenade !

15h45 Départ de la visite guidée de la
BRASSERIE DU DER (1h30)

Découvrez l'histoire et la fabrication de la bière puis dégustez des boissons artisanales !

17h30 Début de la visite-démonstration de soufflage de verre à la VERRERIE DU DER (1h)

Échangez avec le verrier qui vous fera une démonstration de son savoir-faire !



À partir de 72€ par personne*

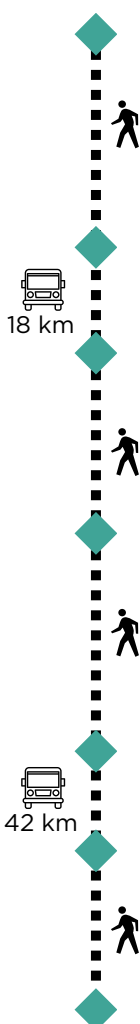
*hors frais de dossier

****L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération**

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Autres forfaits (déjeuner non inclus)

Journée Histoire du Lac du Der et Patrimoine de la Haute-Marne (52)***



09h30 **Départ de la visite guidée du VILLAGE-MUSÉE DU DER (2h)**

Passez la matinée à découvrir ou redécouvrir l'histoire et le patrimoine historique et naturel du bocage champenois !

12h00 **Réservez vous-même dans un restaurant de votre choix - proche de Saint-Dizier - ou prévoyez votre pique-nique****

14h00 **Départ de la visite guidée de SAINT-DIZIER (1h30)**

Au départ de l'Office de Tourisme de Saint-Dizier, découvrez la ville en compagnie d'un guide-conférencier local !

16h30 **Départ de la visite guidée du CHÂTEAU DE CIREY (1h15)**

Visitez le château de la Marquise du Châtelet dans lequel Voltaire séjourna durant 15 ans !



À partir de 23€ par personne*

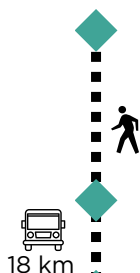
*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Autres forfaits (déjeuner non inclus)

Journée Histoire du Lac du Der et Patrimoine de SAINT-DIZIER (52)***



09h30 **Départ de la visite guidée du VILLAGE-MUSÉE DU DER (2h)**

Passez la matinée à découvrir ou redécouvrir l'histoire et le patrimoine historique et naturel du bocage champenois !

12h00 **Réservez vous-même dans un restaurant de votre choix à Saint- Dizier ou prévoyez votre pique- nique****

14h00 **Départ de la visite libre de MUSE (1h)**

"Muse Découverte" parcours d'initiation à l'art autour de reproductions d'œuvres célèbres.
"Muse Immersif" espace numérique à la scénographie évolutive en haute définition.

15h15 **Départ de la visite libre du MUSÉE MUNICIPAL (1h30)**

Découvrez l'histoire du nord de la Haute-Marne : de la Préhistoire au XXe siècle !

17h00 **Départ de la visite guidée de SAINT-DIZIER (1h30)**

Au départ de l'Office de Tourisme de Saint-Dizier, découvrez la ville en compagnie d'un guide-conférencier local !



À partir de 16€ par personne*

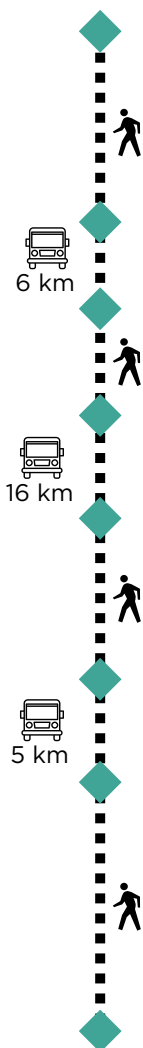
*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Autres forfaits (déjeuner non inclus)

Journée Histoire du Lac du Der et Patrimoine de VITRY-LE-FRANÇOIS (51)***



09h30 Départ de la visite guidée du VILLAGE-MUSÉE DU DER (2h)

Passez la matinée à découvrir ou redécouvrir l'histoire et le patrimoine historique et naturel du bocage champenois !

12h00 Réservez vous-même dans un restaurant de votre choix à Vitry- le-François ou prévoyez votre pique-nique**

14h30 Départ de la visite guidée de VITRY-LE-FRANÇOIS (1h30)

Au départ de l'Office de Tourisme de Vitry-le-François, découvrez la ville en compagnie d'un guide-conférencier local !

16h30 Départ de la visite-dégustation au domaine CHAMPAGNE BOURCIER** (1h30)

Visitez une des caves des Côteaux Vitryats en compagnie d'un spécialiste du domaine et partagez un moment convivial autour d'une dégustation de champagne pour clôturer cette journée en Marne !



À partir de 25€ par personne*

*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Autres forfaits (déjeuner non inclus)

Journée Patrimoine : de la fonte à l'argile***



10h00 **Départ de la visite guidée de SAINT-DIZIER (1h30)**

Au départ de l'Office de Tourisme de Saint-Dizier, découvrez la ville en compagnie d'un guide-conférencier local !

12h00 **Réservez vous-même dans un restaurant de votre choix à Saint-Dizier ou prévoyez votre pique-nique****

28 km

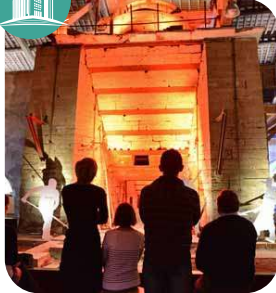
14h45 **Départ de la visite guidée de METALLURGIC PARK (1h30)**

Percez les secrets de la fonte d'Art dans cette ancienne usine du XIXe siècle !

22 km

16h45 **Départ de la visite-démonstration à la TUILERIE\POTERIE ROYER (1h30)**

Découvrez les origines des différents types d'argile et assistez à une démonstration du travail sur un tour de potier !



À partir de 15€ par personne*

*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Autres forfaits (déjeuner non inclus)

Journée Patrimoine et fonte d'Art***



10h00 **Départ de la visite guidée de SAINT-DIZIER (1h30)**

Au départ de l'Office de Tourisme de Saint-Dizier, découvrez la ville en compagnie d'un guide-conférencier local !

12h00 **Réservez vous-même dans un restaurant de votre choix à Saint-Dizier ou prévoyez votre pique-nique****

14h45 **Départ de la visite guidée de METALLURGIC PARK (1h30)**

Percez les secrets de la fonte d'Art dans cette ancienne usine du XIXe siècle !

16h30 **Départ de la visite guidée du CHÂTEAU DE CIREY (1h15)**

Visitez le château de la Marquise du Châtelet dans lequel Voltaire séjourna durant 15 ans !



À partir de 19€ par personne*

*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Autres forfaits (déjeuner non inclus)

Journée Patrimoine et savoir-faire régional***



10h00 Départ de la visite guidée de SAINT-DIZIER (1h30)

Au départ de l'Office de Tourisme de Saint-Dizier, découvrez la ville en compagnie d'un guide-conférencier local !

12h00 Réservez vous-même dans un restaurant de votre choix à Saint- Dizier ou prévoyez votre pique- nique**

14h45 Départ de la visite guidée du CHÂTEAU DE CIREY (1h15)

Visitez le château de la Marquise du Châtelet dans lequel Voltaire séjourna durant 15 ans !

16h45 Départ de la visite-démonstration à la TUILERIE\POTERIE ROYER (1h30)

Découvrez les origines des différents types d'argile et assistez à une démonstration du travail sur un tour de potier !



À partir de 20€ par personne*

*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Autres forfaits (déjeuner non inclus)

Journée Patrimoine, Terroir et savoir-faire de MONTIER-EN-DER***



10h00 Départ de la visite guidée de MONTIER-EN-DER (1h30)

Au départ de l'église abbatiale de Montier-en-Der, découvrez la ville en compagnie d'un guide-conférencier local !



7 km

12h00 Réservez vous-même dans un restaurant de votre choix - proche de Montier-en-Der - ou prévoyez votre pique-nique**



7 km

14h30 Départ de la visite guidée de la BRASSERIE DU DER (1h30)

Découvrez l'histoire et la fabrication de la bière puis dégustez des boissons artisanales !

16h15 Début de la visite-démonstration de soufflage de verre à la VERRERIE DU DER (1h)

Échangez avec le verrier qui vous fera une démonstration de son savoir-faire !



À partir de 10€ par personne*

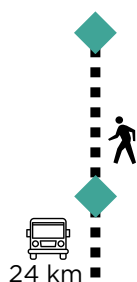
*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

Autres forfaits (déjeuner non inclus)

Journée Histoire et Patrimoine entre Meuse et Haute-Marne***



10h00 **Départ de la visite guidée de l'Abbaye de JOVILLIERS (2h)**

Au départ de la cour des communs de cette ancienne abbaye, découvrez les vestiges du domaine en compagnie d'un guide bénévole local !

12h30 **Réservez vous-même dans un restaurant de votre choix à Saint-Dizier ou prévoyez votre pique-nique****

14h00 **Départ de la visite libre du MUSÉE MUNICIPAL (1h)**

Découvrez l'histoire du nord de la Haute-Marne : de la Préhistoire au XXe siècle !



15h30 **Départ de la visite guidée de MONTIER-EN-DER (1h)**

Au départ de l'église abbatiale de Montier-en-Der, découvrez la ville en compagnie d'un guide-conférencier local !

16h30 **Début de la visite-démonstration de soufflage de verre à la VERRERIE DU DER (1h)**

Échangez avec le verrier qui vous fera une démonstration de son savoir-faire !



À partir de 9€ par personne*

*hors frais de dossier

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

***Description d'une journée type qui reste adaptable et modifiable sur demande

NOS RESTAURANTS PARTENAIRES



NOS RESTAURANTS PARTENAIRES



**Restaurant sur la
Station Nautique**



**Restaurant en ville
ou à la campagne**



AU PETIT PARI

Restaurant agréable au milieu du petit village d'Arrigny, proche de la Station Nautique du Lac du Der (13km) ; de Vitry-le-François (17km) et de Saint-Dizier (22km).

L'établissement propose une cuisine traditionnelle, élaborée à partir de produits frais et servie dans une salle au style contemporain. Kir et verre de vin inclus dans l'offre.

📍 à 20km de Saint-Dizier et à 16 km de Vitry-le-François



1 rue de Vitry-le-François
51290 Arrigny



Mi-mars à novembre
Hors lundi et mardi



Mini. 25 et max. 50 pers.



Le restaurant possède également un service traiteur et propose des buffets froids ; des plats chauds ainsi que des plateaux-repas (boissons non incluses dans le service traiteur).



Menu enfant 10€ pour les moins de 12 ans



**À partir de 400€
Forfait 1h***

AU FIL DE L'EAU

La capitaine propose de mettre à disposition son bateau pour un apéritif déjeunatoire ou dîatoire en partenariat avec le service traiteur du restaurant Au Petit Pari.

Le coût du menu traiteur n'est pas inclus dans le forfait de mise à disposition du bateau.



Station Nautique
L'Embarcadère
51290 Giffaumont-Champaubert



Avril-Mai-Septembre



Mini. 25 et max. 50 pers.



Mise à disposition du bateau :
Forfait 1h - à partir de 400€
Forfait 2h - à partir de 550€

NOS RESTAURANTS PARTENAIRES



**Restaurant sur la
Station Nautique**



**Restaurant en ville
ou à la campagne**



COMPTOIR JOA

Venez déjeuner et jouer ! Retrouvez les machines à sous, la roulette, le Black Jack, mais aussi un restaurant proposant une cuisine de type bistrot revisitée et composée de produits frais et savoureux. Le restaurant accueille également des animations, soirées à thème et des concerts. Une terrasse offre une vue panoramique sur le lac. Apéritif non inclus.

📍 à 25km de Saint-Dizier et à 29km de Vitry-le-François



Station Nautique
6 rue du Port
51290 Giffaumont-Champaubert

📅 Toute l'année
Hors W-E et jours fériés

🍽️ Minimum 25 personnes
Max. 120 pers. en salle
Max. 50 pers. en terrasse

⚠️ L'accès à la salle de jeux est réservé aux personnes majeures et non interdites de jeux, en présentant obligatoirement une pièce d'identité.

✓ Menu enfant 12€ pour les moins de 12 ans



CROC O DER

Ce restaurant bar et pizzeria est situé au bord du Lac du Der, au cœur de la Station Nautique et au plus près de la promenade en train et de l'embarcadère.

L'établissement propose une cuisine traditionnelle dans un cadre moderne et convivial. Kir et verre de vin inclus dans l'offre.

📍 à 25km de Saint-Dizier et à 29km de Vitry-le-François



Station Nautique
Promenade de l'île
51290 Giffaumont-Champaubert

📅 Mi-mars à novembre
Hors dimanche et jours fériés

🍽️ Mini. 25 et max. 50 pers.

✓ Menu enfant 10€ pour les moins de 12 ans

NOS RESTAURANTS PARTENAIRES



**Restaurant sur la
Station Nautique**



**Restaurant en ville
ou à la campagne**



LA GRANGE AUX ABEILLES

Ce restaurant traditionnel situé dans le village de Giffaumont-Champaubert, proche de la Station Nautique, propose une cuisine savoureuse dans le cadre convivial, chaleureux et authentique d'une ancienne étable au style champenois. Kir et verre de vin inclus dans l'offre.



4 rue du Grand Der
51290 Giffaumont-Champaubert

 Mi-mars à novembre
Hors W-E et lundi et mardi



Minimum 25 personnes
Max. 50 pers. en salle
Max. 120 pers. dans la grange



Menu enfant à 12,50€
pour les moins de 12 ans



à 25km de Saint-Dizier et à
27km de Vitry-le-François



LA PLANCHE DU DER

Ce restaurant est le lieu idéal pour profiter d'un bon repas entre amis ou en famille dans un environnement paisible et agréable, en bordure du Lac du Der. Kir et verre de vin inclus dans l'offre.

L'établissement propose de vous accueillir autour d'un petit-déjeuner composé de boissons et de viennoiseries. Vous serez également les bienvenus pour une pause gourmande en fin d'après-midi, si vous le souhaitez !



Station Nautique
Les Terrasses du Lac
51290 Giffaumont-Champaubert

 Mi-mars à novembre



Mini. 25 et max. 50 pers.



Menu enfant 10€ pour les
moins de 12 ans



à 25km de Saint-Dizier et à
29km de Vitry-le-François

- Cette brochure mentionne ce qui est compris dans le prix. De façon générale, les dépenses personnelles et le transport ne sont pas compris.
- Pour les ventes de forfaits : une gratuité est accordée pour le chauffeur à partir de 25 personnes payantes et une gratuité supplémentaire à partir de 45 personnes payantes.
- Un acompte de 50% du montant total du forfait est demandé à la réservation.
- L'ordre des visites peut être modifié à votre demande ou suivant les disponibilités.
- Le choix du restaurant dépend **avant tout** de la localisation des activités retenues et des disponibilités des prestataires.



Jodie GARDRÉ

groupes@lacduder.com

03 26 72 62 80

Crédit photos : Collection de l'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne, photos 4Runners, Philippe JACQUEMIN, Véronique MONTANÉ, Évelyne PHILIPPE, Noël SELLIER, Christine TOMASSON, Virginie THIBAUT. Autres photos : Stéphane LAHIERRE, Guillaume PERRET et Ugo SCHIMIZZI.

Ce document a été édité par l'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne. Bien qu'un soin particulier ait été apporté à la conception de cette plaquette, l'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne, ne saurait - en aucun cas - être tenu responsable civil ou pénal des erreurs ou omissions contenues dans ce document. Les prestations proposées ne pourront être vendues que sous réserve des places disponibles.

Conception graphique et mise en page : Jodie GARDRÉ - Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne

LA BOUTIQUE SOUVENIRS



Offrez-vous un souvenir unique de votre visite avec nos produits exclusifs : mugs, t-shirts, porte-clés et bien plus encore !



SOUVENIRS DU DER



ARTISANAT LOCAL

Travail de l'argile



Soufflage de verre



Sculpture en bois



LIBRAIRIE

Mémo

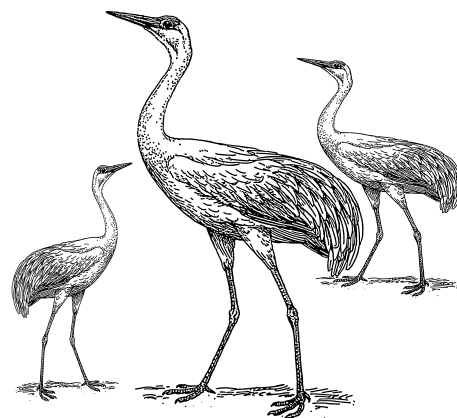
BD

Monographies



Chaque article de notre boutique est une manière parfaite de garder un souvenir de votre séjour au Lac du Der en Champagne !

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE L'OFFICE DE TOURISME DU LAC DU DER EN CHAMPAGNE



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 • DÉFINITION :

L'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne dont le siège social est Maison du Lac, 1 Bis Rue de la Cachotte, Station Nautique Giffaumont-Champaubert, 51290 Giffaumont-Champaubert, France, enregistré au registre du commerce sous le numéro Siret 316 741 453 00013 - Immatriculé au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours auprès d'Atout France, 79-81 rue de Clichy, 75009, Paris sous le n° IM051100017 Titulaire du contrat n° 143 822 784 souscrit auprès de la compagnie SMACL Assurances SA - 114 avenue Salvador ALLENDE - CS 20000 - 79031 NIORT Cedex, couvrant la responsabilité civile professionnelle, Titulaire d'une garantie financière délivrée par Atradius Credito y Caucion S.A de Seguros y Reaseguros, 159 Rue Anatole France, 92596, Levallois-Perret, France.

2 • CONDITIONS GÉNÉRALES :

-Article R211-3 :

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

-Article R211-3-1 :

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1125 à 1127-6, 1176 et 1177 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

-Article R211-4 :

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que : 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ; 3° Les prestations de restauration proposées ; 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ; 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ; 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ; 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ; 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ; 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

-Article R211-5 :

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

-Article R211-6 :

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1125 à 1127-6, 1176 et 1177 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes : 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ; 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ; 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ; 5° Les prestations de restauration proposées ; 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ; 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ; 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ; 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ; 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ; 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ; 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ; 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ; 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ; 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ; 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ; 19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel

permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ; 20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ; 21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

-Article R211-7 :

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

-Article R211-8 :

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

-Article R211-9 :

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

-Article R211-10 :

Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

-Article R211-11 :

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis: - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Conditions particulières pour les groupes de l'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne

-Article 1 - Responsabilité -

L'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne qui fournit à un client des prestations est l'unique interlocuteur de ce client et répond devant lui de l'exécution des prestations commandées et des obligations découlant des présentes de vente. L'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne ne peut être tenu pour responsable de cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement de la prestation. Toutefois, elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture de prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure.

-Article 2 - Réservation - Règlement -

La réservation devient ferme lorsqu'un acompte représentant 50 % du prix global du programme touristique et un exemplaire du contrat signé par le client ont été retournés à l'Office de Tourisme au plus tard 10 jours avant la date de la prestation.

Toute option téléphonique ou écrite n'est reconnue que comme une prise d'intérêt à l'une de ces réalisations. Elle ne peut occasionner aucune réservation de la part de l'Office de Tourisme.

Le solde de la prestation (50%) est à régler à réception de la facture et au plus tard 30 jours après la venue du groupe sur tous types de programme.

Le nombre définitif de participants devra être confirmé 7 jours à l'avance. Toute réservation implique l'acceptation des conditions générales de vente.

-Article 3 - Tarifs -

Le catalogue mentionne ce qui est compris dans le prix. D'une façon générale ne sont pas compris les dépenses personnelles et le transport.

le transport.

Pour les ventes de forfaits, une gratuité est accordée pour le chauffeur à partir de 25 personnes payantes et une gratuité supplémentaire au-delà de 45 personnes payantes (sauf programmes enfants, la gratuité est accordée pour un accompagnateur par fraction de 10 participants).

-Article 4 - Arrivée -

Le client doit se présenter à la date et aux heures mentionnées sur le bon d'échange. En cas d'impossibilité, d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, le client s'engage à avertir l'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne, de préférence par téléphone. Les prestations pourront alors être écourtées.

-Article 5 - Bons d'échange -

Le client devra, le jour de sa venue, se munir et remettre au partenaire, le bon d'échange que celui-ci aura reçu dès validation de sa réservation. Ce bon d'échange pourra toutefois, en fonction des délais entre la date de paiement et la date du voyage, être remis directement au client à son arrivée.

-Article 6 - Annulation du fait du client -

Toute annulation totale ou partielle doit être notifiée par courrier ou par mail en reprenant le numéro de réservation. Sauf mention contraire stipulée dans le devis, les frais suivants s'appliquent pour toute annulation : - plus de 30 jours avant le début de la prestation : aucun frais, - entre le 7e et le 2e jour avant le début de la prestation : 50% du prix des prestations annulées, - à moins de 2 jours ouvrables avant le début de la prestation : 90% du prix des prestations annulées, - en cas de non présentation du client, la totalité des prestations est due.

En cas de situation de pandémie/épidémie ou bien sur justificatif médical, aucun frais ne serait appliqué.

Nous vous recommandons la souscription d'un contrat d'annulation auprès d'une compagnie d'assurance en même temps que votre réservation.

-Article 7 - Modification par l'Office de Tourisme d'un élément substantiel du contrat -

Lorsque l'Office de Tourisme se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, le client peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par l'Office de Tourisme par tous moyens : - soit résilier son contrat et obtenir, sans pénalités, le remboursement immédiat des sommes versées, - soit accepter la modification ou la substitution de prestations proposée par l'Office de tourisme, un avenant au contrat précisant les modifications apportées étant alors signé par les parties. Toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par le client et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu sera restitué au client avant le début de la prestation.

-Article 8 - Empêchement par l'Office de Tourisme de fournir en cours de prestation, les prestations prévues dans le contrat -

Lorsqu'en cours de prestation, l'Office de Tourisme se trouve dans l'impossibilité de fournir au moins 50% des prestations prévues au contrat, l'Office de Tourisme sans préjuger des recours du client en réparation pour dommages éventuellement subis, lui proposera une prestation en remplacement de la prestation prévue, en supportant éventuellement tout supplément de prix.

Si la prestation acceptée par le client est de qualité inférieure, l'Office de Tourisme lui remboursera la différence du prix avant le début de la prestation. Si l'Office de Tourisme ne peut lui proposer une prestation de remplacement, ou si celle-ci est refusée par le client pour des raisons valables, le premier règlera au second la totalité de la prestation.

-Article 9 - Annulation du fait de l'Office de Tourisme -

Lorsqu'avant le début de la prestation, l'Office de Tourisme annule la prestation, il doit informer le client par tous moyens. Le client, sans préjuger du recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement et sans pénalité des sommes versées. Ces dispositions ne s'appliquent pas lorsqu'est conclu un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par le client d'une prestation de substitution proposée par l'Office de Tourisme.

-Article 10 - Cession du contrat par le client -

Le client peut céder son contrat à un concessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer la prestation. Dans ce cas, Le client est tenu d'informer l'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne de sa décision par courrier ou par email au plus tard 30 jours avant le début de la prestation. Le cédant et le concessionnaire sont responsables solidairement vis-à-vis du vendeur du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

-Article 11 - Litiges -

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne dans les trois jours suivant la date de réalisation de cette prestation. En cas de réclamation, les parties tenteront de trouver un accord amiable à leur différend. A défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux juridictions compétentes.

-Article 12 - Assurances -

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance Responsabilité Civile. L'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne a souscrit une garantie RC Professionnelle auprès d'une compagnie d'assurance agréée.

-Article 13 - RGPD -

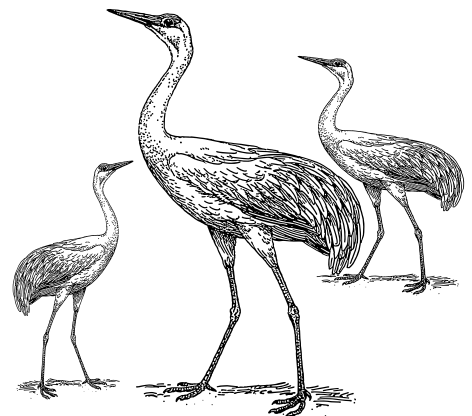
Le client est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à l'exécution de la mission confiée à l'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne (1 Bis Rue de la Cachotte - Station Nautique - 51290 Giffaumont-Champaubert, Tél : 03.26.72.62.80, GPS : 48.553958 / 4.768420, Email : tourisme@lacduder.com - www.lacduder.com) et sont récoltées uniquement pour traiter la demande ou assurer l'exécution de la prestation définie au contrat et collectées dans la base de données départementale. Elles sont réservées à l'usage exclusif de l'Office de Tourisme du Lac du der en Champagne et de ses salariés pour la bonne exécution du contrat. Le client ne peut pas ignorer qu'elles seront potentiellement portées à la connaissance des sous-traitants, sous la responsabilité solidaire de l'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne. Le responsable de traitement est le délégué à la protection des données (DPD) Monsieur Bouillon Lionel, travaillant au sein de l'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne. Sauf si le client exprime son accord exprès, ses données à caractère personnel ne seront pas utilisées à des fins publicitaires et marketings.

L'Office de Tourisme du Lac du Der en Champagne conservera les données ainsi recueillies pendant un délai de 3 ans. Le client informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de modification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement et au droit à la portabilité des données à caractère personnel recueillies. Ce droit dès lors qu'il ne suppose pas à la finalité du traitement de la mission peut s'exercer en adressant une demande par courrier/email à l'Office de Tourisme de Tourisme du Lac du Der en Champagne ou au DPD ou par le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.



☐	
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	





OFFICE DE TOURISME DU LAC DU DER

Station Nautique - 1 bis rue de la Cachotte
51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

+33 (0)3 26 72 62 80

groupes@lacduder.com

BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

MONTIER-EN-DER

2B place Auguste Lebon
52220 LA PORTE DU DER

+33 (0)3 25 04 69 17
groupes@lacduder.com

SAINT-DIZIER

12 rue Émile Giros
52100 SAINT-DIZIER

+33 (0)3 25 05 31 84
groupes@lacduder.com

VITRY-LE-FRANÇOIS

8 esplanade de Strasbourg
51300 VITRY-LE-FRANÇOIS

+33 (0)3 26 74 45 30
groupes@lacduder.com

www.lacduder.com



lelacduder



@lelacduderenchampagne

